

# Retour d'expérience d'un établissement de santé en démarche EMAS

Institut saint Pierre,  
l'hôpital d'Enfants du Languedoc Roussillon  
(Palavas-les-Flots 34250)



par Daniel BRIAND Directeur technique  
Assisté de Laurent VASSALO Consultant PRIMUM NON NOCERE



 Ingénieurs Hospitaliers de France



# Sommaire

- ▶ Présentation de l'Institut Saint Pierre Hôpital pour enfants
- ▶ La démarche EMAS Europe « [Système de Management Environnemental et d'Audit](#) »
- ▶ Les étapes EMAS
- ▶ L'engagement EMAS à l'institut saint PIERRE
- ▶ La visite des experts EMAS
- ▶ Les résultats de la visite EMAS à l'institut saint PIERRE
- ▶ L'avis du Directeur de l'Institut saint PIERRE





# Présentation de l'Institut Saint Pierre Hôpital pour Enfants situé à Palavas les flots 34250



# Présentation de l'Institut Saint Pierre Hôpital pour enfants

- ▶ L'Institut Saint-Pierre est un établissement sanitaire *ESPIC* à but non lucratif participant au service public hospitalier.
- ▶ Il a été créé en 1918, par la volonté d'un groupe de médecins Montpelliérains.
- ▶ C'est l'établissement de l'Œuvre Montpelliéraine des Enfants à la Mer (OMEM), association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1922.
- ▶ L'Institut Saint-Pierre accueille, depuis sa création, des nourrissons, des enfants et des adolescents jusqu'à l'âge adulte. (*environ 250 patients / jour*)
- ▶ Ses principales activités médicales sont axées sur la pédiatrie spécialisée, la rééducation fonctionnelle, la cardio pédiatrie, la diabétologie, la pneumo pédiatrie, pédopsychiatrie, unité diététique médicalisée, les implants cochléaires et audiophonologie, chimiothérapie, mais aussi les soins palliatifs...



# La démarche EMAS Europe

« Système de Management Environnemental et d'Audit »

- ▶ EMAS = Eco-Management & Audit Scheme



- ▶ EMAS est une certification européenne pour une meilleure qualité environnementale : accéder à la certification EMAS.
- ▶ C'est formaliser une responsabilité et une exemplarité reconnues au niveau européen, destinées à limiter l'impact des activités sur l'environnement.

# La démarche EMAS Europe

« Système de Management Environnemental et d'Audit »

- ▶ EMAS est un équivalent européen de la norme internationale ISO 14000, mais en allant beaucoup plus loin : chaque organisation, entreprise ou commune d'Europe peut essayer de répondre à des critères de qualité plus élevés en appliquant la démarche à son propre cas.

**Un règlement européen  
largement ouvert à tous**



# La démarche EMAS Europe

« Système de Management Environnemental et d'Audit »

- ▶ D'abord ouvert aux entreprises du secteur industriel depuis 1995, EMAS est ouvert à tous les secteurs économiques, y compris les services publics, depuis 2001...

Le règlement (CE) N° 1221/2009 du 25 Novembre 2009

- ▶ Evaluer afin d'améliorer et de faire connaître pour faire reconnaître sa performance environnementale, tel est le principal objectif d'un engagement EMAS



# La démarche EMAS Europe

« Système de Management Environnemental et d'Audit »

- ▶ EMAS correspond à :
- ▶ la mise en place d'un système de management environnemental (SME) selon la norme ISO 14001
- ▶ la publication d'une déclaration environnementale annuelle sur le bilan des actions menées par l'entreprise en matière d'environnement
- ▶ une vérification de la conformité à la réglementation environnementale de l'entreprise en consultant l'autorité administrative chargée du contrôle de la réglementation (la DRIRE / DREAL)
- ▶ Comme pour l'ISO 14001, si vous avez mis en place un SME conforme aux exigences du règlement EMAS, vous obtenez un « enregistrement EMAS », permettant d'apposer le logo EMAS dans tous vos supports de communication

# Les étapes EMAS

- ▶ Toute une organisation met en procédure le quotidien de l'entreprise face à des engagements destiné à respecter l'environnement, l'économie, l'engagement sociétal.
- ▶ Environnement du site – impact et intégration
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Gestion des énergies, de l'eau, de l'air, du génie climatique...
- ▶ Politique des Achats
- ▶ Exploitation des ICPE
- ▶ Produits chimiques
- ▶ Bilan carbone, DPE, Bilan énergétique...
- ▶ Ressources Humaines, formation, handicap, droit du travail...
- ▶ Veille législative
- ▶ Sous traitance et fournisseurs
- ▶ Travaux – de maintenance – de rénovation– neufs – volet accessibilité
- ▶ Organisation de la gestion des alertes majeures etc....

# Les étapes EMAS

- ▶ Pour enregistrer un site ou une activité la demande est faite auprès:  
Direction Environnement et Développement Durable,  
46 avenue de la Grande Armée CS 50071, 75858 PARIS Cedex 17.
- ▶ **Le dossier de demande d'enregistrement se compose :**
- ▶ du formulaire de demande d'enregistrement dûment rempli ;
- ▶ d'un original de la déclaration environnementale validée ;
- ▶ d'une carte à l'échelle 1 / 25000 permettant de localiser le site concerné par rapport à son environnement immédiat ;
- ▶ d'une déclaration signée par la direction du site précisant qu'aucune action administrative ou pénale (arrêté de mise en demeure, procès verbal constatant une infraction,...) suite à une violation des prescriptions réglementaires en matière d'environnement n'est en cours ;
- ▶ d'une copie du certificat d'agrément du vérificateur / (ex: ECOCERT)
- ▶ d'une déclaration sur l'honneur du vérificateur attestant qu'il a travaillé en toute indépendance par rapport à l'entreprise d'une part et par rapport à l'auditeur d'autre part ;
- ▶ d'une synthèse des principales conclusions de la vérification rédigée par le vérificateur



# Les étapes EMAS

- ▶ 'ACFCI propose au Ministère de l'Ecologie de l'Energie du Développement durable et de la Mer, de procéder à l'enregistrement du site candidat sans autre consultation, lorsque :
- ▶ le résultat de la consultation de la DREAL n'indique pas de sanctions en cours ;
- ▶ le résultat de la consultation du comité EMAS ne mentionne pas d'avis défavorable ;
- ▶ le dossier ne présente pas d'éléments flagrants de non respect des dispositions du règlement ;
- ▶ aucune plainte ou information émanant de tiers indiquant que le site ne remplit pas toutes les conditions prévues par le règlement EMAS n'ont été portées à sa connaissance.

## L'engagement EMAS à l'institut saint PIERRE

- ▶ Depuis 2008, de nombreuses actions dans l'esprit du développement durable, sont mises en place à l'Institut saint Pierre sous l'impulsion du Directeur général et de son Directeur technique et sécurité.
- ▶ En matière de performance énergétique et de protection de l'environnement, en 4 ans des résultats obtenus sont spectaculaires
- ▶ Electricité : – 20%
- ▶ Gaz : – 17%
- ▶ Eau : – 45%

# L'engagement EMAS à l'institut saint PIERRE

- ▶ La réduction des déchets obtient des résultats probants : – 25%
- ▶ La politique des achats s'appuie sur des circuits courts, alliant qualité au plus juste coût.
- ▶ La mise en place d'une charte de qualité environnementale est mise en place pour engager les sous traitant et divers fournisseurs de l'hôpital.
- ▶ La réduction des gaz à effet de serre se traduit par un bilan de – 700 000 km parcourus en moins sur les transports, grâce à une mutualisation des véhicules sanitaires, et un plan de déplacement entreprise (PDE)
- ▶ La mise en place d'un dialogue social, destiné à anticiper les troubles psycho sociaux rassure les salariés (audit)



# L'engagement EMAS à l'institut saint PIERRE

- ▶ L'étude de projets novateurs concernant la performance énergétique alliant la géothermie marine par l'installation d'une PAC réversible (chaud/froid) et d'un tapis solaire destiné à réchauffer les 2 bassins de rééducation balnéothérapie marine fonctionnant à une température de bain à 35°C semble prometteur, un soutien de l'ADEME enrichit la démarche qui devrait aboutir premier semestre 2014.
- ▶ Un projet de travaux 2013-2015 extension de l'hôpital et construction de 230 logements BBC

# L'engagement EMAS à l'institut saint PIERRE

- ▶ Autant de projets menés, d'actions déroulées, de volonté d'être vertueux en matière de protection de l'environnement, de gestion économique et d'engagement sociétal a incité l'institut saint PIERRE a s'engager dans une démarche qualité reconnue.
- ▶ Evaluer afin d'améliorer et de faire connaître pour faire reconnaître sa performance environnementale
- ▶ L'exemple de l'Institut PAOLI CALMETTE le CRLCC de Marseille fut déterminant dans le choix de la démarche
- ▶ L'emblème EUROPE donne une dimension remarquable au résultat final recherché, *un coup de pub permanent...*

## La visite des experts EMAS

- ▶ La visite des experts fut une épreuve révélatrice sur le sérieux de l'engagement, les valeurs recherchées, et la pérennité à maintenir pour conserver le travail engagé par l'ensemble du personnel des équipes de l'institut st PIERRE.
- ▶ L'institut st PIERRE a été visité par 2 experts venant de la direction d'usine SEVESO de la pétrochimie, où la qualité n'est pas un vain mot.
- ▶ Deux journées éprouvantes qui nous ont davantage uni dans cette démarche qui plus qu'une aventure est devenu pour l'institut une devanture, un symbole, une fierté...

# L'avis du Directeur de l'Institut saint PIERRE

- ▶ Plus qu'une démarche qualité imposée, une expérience humaine qui a mobilisé l'ensemble du personnel, qui nous a ouvert les yeux sur une autre façon de gérer nos habitudes de professionnels de la santé.
- ▶ Au fil des dossiers entrepris par les groupes de travail, des découvertes sur l'impact que produisent de mauvaises pratiques en a étonné plus d'un.
- ▶ Chacun a pu à son niveau d'intervention, découvrir qu'agir en réfléchissant « respect de l'environnement » est une satisfaction individuelle qui devient très vite collective pour à la fois les patients et les collègues. Au final, c'est un engagement collectif qui a unit davantage le personnel, c'est un acte de respect pour les enfants malades et les familles accueillis. L'intérêt économique n'est pas négligeable en ces temps de crise, où l'avenir ne nous parait pas toujours assuré. L'EMAS, à l'institut st Pierre, c'est une fierté de l'avoir adopté et mise en œuvre, et c'est une image gratifiante pour l'établissement de santé que nous défendons. Les travaux EMAS, nous ont aussi rapproché de nos fournisseurs, des collectivités et institutions lors des enquêtes menées, et une passerelle sympathique et dynamique avec les services de la commune de Palavas les flots (charte entreprise Palavasienne éco citoyenne)
- ▶ N'oublions pas non plus, l'action qui se place au niveau de l'Europe, une dimension qui nous permet de rayonner au-delà de notre simple localité.
- ▶ Coût de la démarche :
- ▶ Environ 15 000 € dont plus de 50% pris en charge par une subvention européenne.

Dr JM MERY  
Directeur



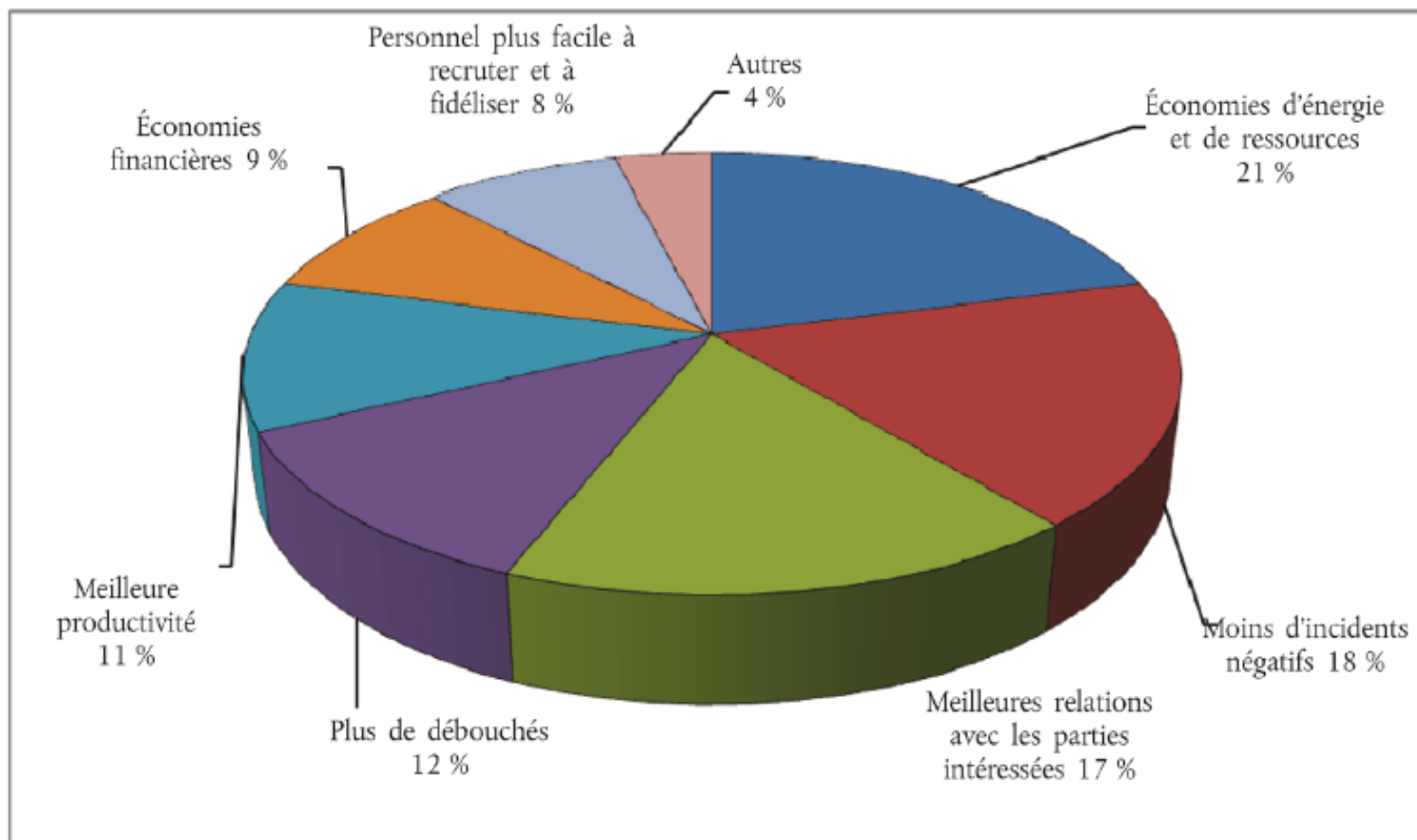
# Les résultats de la visite EMAS à l'institut saint PIERRE

- Echelle de valeur : de A+ vers D -

A -



## Avantages de la mise en œuvre de l'EMAS (% de l'ensemble des réponses)





**CATÉGORIE** INITIATIVE ENVIRONNEMENTALE – ENERGIE, BATIMENT, EAU

*Lauréat ex-aequo*

### L'INSTITUT SAINT-PIERRE À PALAVAS-LES-FLOTS

Depuis 2008, de nombreuses actions sont mises en place à l'Institut et portent sur l'ensemble des volets du **développement durable**.

En matière de performance énergétique et de protection de l'environnement, les résultats obtenus sont probants :

- ▶ les économies d'énergie (électricité : -20% en 4 ans, gaz : -17%),
- ▶ les économies d'eau, qui sont un enjeu important dans cette région en déficit (consommation -45% en 4 ans),
- ▶ la réduction des gaz à effet de serre (action sur les transports sanitaires visant à avoir plusieurs enfants par véhicules au lieu d'un, 700 000 km parcourus en moins par an).

D'autres projets d'amélioration de la performance énergétiques sont en cours : solution de géothermie avec pompe à chaleur d'eau de mer, installation de solaire thermique, poursuite de l'action pour réduire la pollution due aux transports.

Les différents programmes d'actions sont gérés et suivis dans le cadre d'une démarche EMAS (Système de Management Environnemental et d'Audit), un programme européen pour l'environnement.

#### CONTACT

**Jean-Marc MERY**  
 Directeur  
 mery.jm@institut-st-pierre.fr

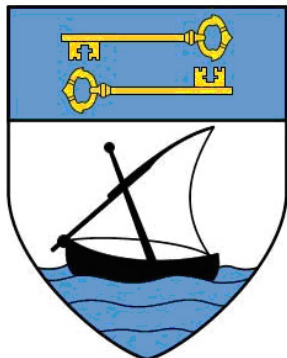
EN PARTENARIAT AVEC



UN EVENEMENT



Palavas-les-Flots



agissons pour le développement durable    
Dans le cadre de la semaine nationale du développement durable

## La Charte de "l'entreprise Palavasienne éco-citoyenne"

Nous entreprise <sup>PIERRE</sup> ~~Instytut~~ résidente dans la belle cité balnéaire de Palavas les flots, signe cette charte et s'engage à respecter ces quelques gestes simples, responsables, efficaces et de surcroît économiques !

### Nous sommes une entreprise éco-citoyenne dans nos déplacements

Pour nos déplacements de courtes distances dans Palavas, nous préférons la marche à pieds ou le vélo, c'est bon pour la santé et l'éco-citoyenneté. Nous mettons à disposition des salariés des vélos, nous encourageons le covoiturage et les transports en commun.

### Nous sommes une entreprise éco-citoyenne : lors de nos achats

Nous achetons local, ou à défaut régional, et de façon générale dès que c'est possible équitable. Le Made in France, reste notre premier choix, c'est bon pour l'économie de notre pays. Les éco labels retiennent notre attention.

### Nous sommes une entreprise éco-citoyenne : nous trions nos déchets

Le tri des déchets permet de lutter efficacement contre le gaspillage des ressources naturelles, de promouvoir les économies d'énergie et d'épargner l'environnement. Nous trions nos déchets dans l'entreprise puis les disposons dans les bonnes poubelles qui sont mises à notre disposition par la collectivité.

### Nous sommes une entreprise éco-citoyenne : nous économisons les énergies électricité chauffage et eau.

Pour l'éclairage, nous choisissons les lampes éco énergie, le chauffage 19°C l'hiver est la bonne température, si nous sentons une fraîcheur nous encourageons le port du pull, pour l'eau, nous incitons l'usage de l'eau froide quand c'est possible, nous équipons tous les robinets, les douchettes et la cuvette WC d'économiseur. Pour l'arrosage des espaces verts et des bacs fleuris nous récupérons l'eau de pluie. Nous réduisons nos consommables en les utilisant de façon optimale (papier, encre, impression, produits chimiques, alimentation...).

### Nous sommes une entreprise éco-citoyenne engagée dans l'action sociale

Nous démontrons, par notre fonctionnement au quotidien, que les finalités économiques et sociales ne sont pas incompatibles. Nous nous impliquons activement dans la vie de la cité, en favorisant les coopérations avec les institutions complémentaires. Nous jouons un rôle sur le plan éducatif en ouvrant nos murs vers les écoles, en employant des stagiaires et des apprentis. Nous valorisons la personne humaine comme fin et pas seulement comme moyen. Nous recherchons l'équilibre des droits et devoirs, des pouvoirs et contre-pouvoirs.

### Nous sommes une entreprise éco-citoyenne solidaire

Nous venons en aide régulièrement aux associations caritatives, nous soutenons les personnes frappées de handicap, de maladie, de précarité de désespoir social. Aussi avant de nous séparer de matériel, d'appareils électroniques ou autres, nous pensons à eux, donner c'est une générosité d'éco-citoyenneté.

### Soyons ensemble un exemple pour l'éco-citoyenneté de Palavas-Les-Flots

Respectons ensemble et faisons respecter au quotidien cette charte pour le développement durable de notre ville et à nous, citoyens palavasiens, c'est notre engagement pour une solution censée pour les générations de palavasiens en cours et à venir. ~~Respectons~~ <sup>Faisons</sup> le tous ensemble pour l'avenir de chacun !

Le signataire de la charte



date :

Jeu. 04 Avril 2013

Le Maire Christian JEANJEAN

# Merci pour votre attentive et durable attention

- ▶ Le référentiel :
- ▶ Règlement n° 1221 /2009 du 25/11/09 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), abrogeant le règlement (CE) n° 761 /2001 et les décisions de la Commission 2001 /681 /CE et 2006 /193 /CE. Il est entré en vigueur le 11 Janvier 2010
- ▶ Liens utiles :
- ▶ <http://eurlex.europa.eu>
- ▶ [www.emas.com](http://www.emas.com)
- ▶ <http://www.cci.fr/web/developpement-durable/emas>

# Contact

## Daniel BRIAND

Directeur technique et Sécurité

Institut st PIERRE

Hôpital pour Enfants du Languedoc Roussillon

371, avenue de l'évêché de Maguelone

34250 Palavas les flots

Tél : 04 67 07 75 05 ou 06 08 64 21 41

[briand.d@institut-st-pierre.fr](mailto:briand.d@institut-st-pierre.fr)

## Laurent VASSALO

PRIMUM NON NOCERE

Agence Conseil en développement durable

2 Boulevard Léon BLUM

Bât OPTIMUM

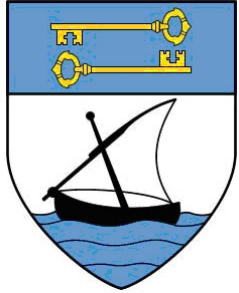
34500 BEZIERS

Tél : 06 12 52 28 06

[Laurent.vassalo@primum-non-nocere.fr](mailto:Laurent.vassalo@primum-non-nocere.fr)







## Palavas les flots, ville durable, ville agréable

